

ANNEXE 12

GLOSSAIRE, SIGLES, ACRONYMES

A

ACA : *Airport Carbon Accreditation*.

ACI : *Airports Council International*.

Adapt : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Adife : Actions et développement d'initiatives en faveur de l'emploi.

Ador : Association pour le développement économique du pôle Orly-Rungis.

Afnor : Association française de normalisation.

Agefiph : association chargée de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

APU : *Auxiliary Power Unit* (moteur auxiliaire de puissance).

ARD : Agence régionale de développement.

ASQ/ACI : *Airport Service Quality/Airports Council International*.

ATM : *Air Traffic Management* (management du trafic aérien).

C

CCI : chambre de commerce et d'industrie.

CCIP : Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

CDD : contrat à durée déterminée.

CDG : aéroport Paris-Charles de Gaulle.

CDI : contrat à durée indéterminée.

CDM : *Collaborative Decision Making* (prise de décision en collaboration).

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. *Voir explications sur le rôle et la fonction du CHSCT en fin de glossaire.*

CIES : Comité intersyndical de l'épargne salariale.

Cluster : regroupement ; plus particulièrement regroupement d'acteurs ou de chercheurs dans les domaines des sciences, des techniques ou de l'économie, destiné à soutenir, développer et promouvoir des intérêts communs.

Cnil : Commission nationale de l'Informatique et des Libertés.

CO₂ : dioxyde de carbone. Gaz à effet de serre.

Cofrac : Comité français d'accréditation.

D

Défenseur des droits : le

Défenseur des droits est une institution de l'État qui réunit le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) et la Commission nationale de déontologie et de sécurité (CNDS).

DGAC : Direction générale de l'Aviation civile.

DJSI : *Dow Jones Sustainability Index*.

Directe(s) : direction(s) régionale(s) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Document unique : voir explications en fin de glossaire.

E

EA : entreprise adaptée.

Écoquartiers : quartier urbain écologique.

Epic : établissement public à caractère industriel et commercial.

Esat : établissement et service d'aide par le travail.

ESG : sigle anglo-saxon pour *Environmental, Social and Corporate Governance*. En français : environnement,

ressources humaines, gouvernement d'entreprise (ou gouvernance).

Evrest : (observatoire de) l'Évolution et relations en santé au travail.

FCPE : fonds commun de placement d'entreprise.

G

GIP : groupement d'intérêt public.

GPEC : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

GPU : *Ground Power Unit* – véhicule dédié à l'alimentation en énergie des avions au sol.

Graduate Program : programme développé par l'entreprise pour attirer les jeunes diplômés.

Greta : Groupement d'établissements locaux publics d'enseignement.

H

Halde : Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Hub : plate-forme de correspondances.

I

IFC : société financière internationale (Banque mondiale).

ISO : *International Organization for Standardization* (Organisation internationale de normalisation).

ISR : investissement socialement responsable (en anglais : *SRI*).

K

kWh : kilowattheure.

M

Matérialité : traduction de l'anglais « *materiality* », employé dans le sens de « pertinence ».

MWh : mégawattheure.

O

OHSAS : *Occupational Health and Safety Assessment Series* (règles pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail).

P

Parafe : Passage rapide des frontières extérieures.

Paris Region Entreprises : nouvelle appellation (2014) pour l'agence régionale de développement de Paris Île-de-France.

PDIE : plan de déplacements interentreprises.

PEB : plan d'exposition au bruit.

PGS : plan de gêne sonore.

PHMR : personne handicapée ou à mobilité réduite. Aussi utilisé pour « passager handicapé ou à mobilité réduite ».

GLOSSAIRE, SIGLES, ACRONYMES

S

SRI : voir ISR.

SO₂ : dioxyde de soufre.

Speed meeting : rencontres successives brèves et minutées pour trouver la personne/l'entreprise/le partenaire économique correspondant à ses besoins professionnels.

STPA : secteur du travail protégé et adapté.

T

tep : tonnes équivalent pétrole.

U

UES : usages énergétiques significatifs.

Qu'est-ce que le CHSCT ?

Constitué dans tous les établissements occupant au moins 50 salariés des entreprises privées et (sous certaines conditions) publiques, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Le CHSCT est composé notamment d'une délégation du personnel. Il dispose d'un certain nombre de moyens pour mener à bien sa mission (information, recours à un expert, etc.). Ces moyens sont renforcés dans les entreprises à haut risque industriel.

Document unique

Le Document unique (DU) ou document unique d'évaluation des risques professionnels, (DUERP) réalisé et mis à jour annuellement par chaque chef de service, chef d'établissement ou autorité territoriale, répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les risques psychosociaux) auxquels sont exposés les agents afin d'en organiser la prévention.